



« Dans les monts d'Auvergne, le massif du Cantal a une place toute spéciale. Avec deux mille sept cents kilomètres carré, plus de cinquante kilomètres de diamètre, c'est le plus vaste édifice volcanique unitaire de toute l'Europe... Sans compter d'autres plateaux qui forment comme des satellites de la montagne principale : le Cézallier, l'Aubrac ».

Guy BOUET et André FEL, *Atlas et géographie de la France moderne, LE MASSIF CENTRAL*, Flammarion, 1983

1. SITUATION

L'ensemble de paysages du Massif du Cantal occupe la partie centrale du département auquel il a donné son nom. Il correspond à la zone centrale du volcan et aux vallées qui l'ont disséquée et en partie démantelée. Même s'ils ne sont pas directement « lisibles » sur le terrain, rien n'imposant dans les paysages l'image que l'on se fait habituellement d'un volcan, les phénomènes volcaniques sont à l'origine des formes de relief et des paysages du massif : brèches volcaniques (80 % du volume total des matériaux), roches issues des montées ou des épanchements de lave (Les brèches volcaniques sont des conglomérats de roches détritiques, c'est-à-dire issues de la dégradation mécanique de roches volcaniques, constitués de fragments liés par un ciment naturel). Le Massif rassemble les paysages qui semblent être les plus « naturels » du département, sans doute du fait de leur caractère extrêmement spectaculaire. Ces paysages très typés constituent la vitrine du département du Cantal, construisent son image.

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 1. Les hautes terres.

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 1.05 A Crêtes du Cantal / 1.05 B Planèze de St-Flour / 1.05 C Planèze de Cézens / 1.05 D Plateau de Noalhac / 1.05 E Plateau de Pailherols / 1.05 F Plateau du Coyan / 1.05 G Montagnes de Saint Jean-de-Dône / 1.05 H Plateau de Girgols / 1.05 I Plateau de Legal / 1.05 J Plateau de Malgorce / 1.05 K Volcan du puy Violent / 1.05 L Planèze de Salers / 1.05 M Planèze de Trizac / 1.05 N Plateau de la Font-Sainte / 1.05 O Planèze du Limon / 1.05 P Bois de la Pinatelle (Transition avec 1.03 Cézallier).

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 EXPÉRIENCE DE MASSIF MONTAGNARD

L'ensemble du massif cantalien fait partie de la famille des paysages des Hautes-terres. Si cette famille traduit une expérience paysagère caractéristique des territoires auvergnats, la nature de cette expérience diffère selon les ensembles. Seuls deux d'entre eux peuvent être assimilés à des expériences de « massifs montagnards » à proprement parler : le massif du Sancy et le massif du Cantal, de par la quantité de sommets qui les constituent, l'altitude des

1.05



Haute vallée du Mars, Hêtraie du Falgoux sous le Roc d'Hozières

sommets culminants (au-delà de 1800 mètres pour le Plomb du Cantal et le Sancy) et les différentes vallées profondes qui les traversent...

2.2 LES SOMMETS

Les parties sommitales sont constituées de roches volcaniques plus massives et plus résistantes (trachytes et trachyandésites), issues de laves qui, du fait de leur viscosité, ne se sont écoulées que sur de faibles distances pour donner naissance aux crêtes, ou sont restées au point d'émission pour donner naissance aux principaux sommets (Puy Mary, Puy Griou, Roc d'Hozières...). Depuis la fin de l'activité volcanique (environ trois millions d'années), le massif, déjà légèrement disséqué, a eu à subir l'action continue des agents d'érosion, et en particulier celle des glaciers qui, au cours des différentes périodes glaciaires du quaternaire, en retouchant des formes de relief pré-existantes, ont structuré le relief actuel.

Le Plomb du Cantal, de ses 1855 mètres, domine un ensemble de points presque aussi élevés que lui (Puy du Rocher = 1813 m ; Puy Brunet = 1806 m ; Puy Mary = 1785 m...).

2.3 LE SYSTÈME DE VALLÉES DIT « EN ÉTOILE »

C'est dans les roches les plus sensibles à l'éro-

sion (*brèches*) qu'ont été creusées les vallées qui entaillent le massif. Les vallées s'organisent de façon radiale, à l'image des rayons d'une roue de bicyclette, autour des sommets du Puy Mary, du Puy de Peyre Arse et du Plomb du Cantal, point culminant de l'entité. Elles présentent, à des degrés plus ou moins marqués selon les vallées, parfois même dès leur partie amont, un *profil en auge* caractéristique des vallées glaciaires : fond plat dominé par des versants raides, cirque glaciaire en forme d'amphithéâtre, succession de verrous et d'ombilics...

Le système en étoile caractéristique du massif est constitué d'une quinzaine de vallées creusées par au moins autant de rivières. Dans le sens des aiguilles d'une montre : Vallée de l'Epie, vallée du Brezon, vallée du Sing, vallée du Goul, vallée de la Cère, vallée de la Jordanne ou vallée de Mandailles, vallée de la Doire, vallée de la Bertrande, vallée de l'Aspre, vallée du Rat, vallée de la Maronne, vallée du Falgoux, vallée de la Petite Rhue, vallée de la Santoire ou vallée de Dienne, vallée de l'Alagnon.

Loin d'être uniformes, les formes de présence humaine dans les vallées ont entre elles des variations importantes. Notamment en termes de plus ou moins grande importance des masses forestières sur leurs versants et de plus ou moins grande pression humaine. On peut regrouper ces vallées en trois groupes :

- Vallées de la Cère et de la Jordanne ;
- Vallées du Brezon, du Mars, de l'Aspre, de l'Alagnon et du Lagnon, avec une forte perception des masses forestières dans les paysages ;
- Vallées de l'Impradine, de la Santoire, de la Petite Rhue, de la Petite Rhue d'Eybes, de la Maronne, de la Bertrande et du Rat, beaucoup plus ouvertes.

2.4 UN DISPOSITIF D'HORLOGE NATURELLE « DIFFÉRENCIANT » QUI FAIT EXISTER CHAQUE VALLÉE DE FAÇON AUTONOME

En automne, le changement de couleur des feuillages et la tombée des feuilles suivent la variété d'orientations et de situations des vallées. Le massif du Cantal fonctionne comme une sorte « d'horloge naturelle » : des différences entre vallées, liées au climat et aux phénomènes naturels, génèrent des contraintes ou des qualités perceptives qui varient en intensité selon les vallées et l'époque de l'année. Le système en étoile du massif favorise une perception très différenciée des espaces et accentue le sentiment d'appartenance à chacune d'entre elles.

Les habitants du Cantal, même s'ils n'habitent pas une vallée du massif, ont leur avis propre ou collectif sur la vallée ou les vallées qu'ils



Départ des vallées de la Rhue et de la Santoire depuis le massif

préfèrent, en termes soit pratiques, soit esthétiques, soit saisonniers...

2.5 LES PLANÈZES ET PLATEAUX

« Puis vient le Cantal des planèzes, au relief adouci et progressivement élargi en forme de triangle, entre les vallées. Telle est la grande planèze de Saint-Flour entre l'Alagnon et le Goul, mais il en existe bien d'autres, de taille variée : plateau du Limon, planèze de Trizac, planèze de Salers. Ce sont là les plus beaux terroirs au plan de l'agriculture. » (source : Henri POURRAT, *En Auvergne*, Éditions Arthaud, 1966).

Entre les vallées, prolongeant leur système en étoile vers les ensembles de paysages adjacents, comme une sorte de grand « socle » du massif, les plateaux et planèzes (plateaux de laves anciennes) sont peut-être les espaces parmi les plus curieux que l'on puisse rencontrer en Auvergne. C'est la partie de cet ensemble de paysages qui s'apparente le plus à d'autres territoires de Hautes-terres moins « montagnardes » d'Auvergne comme les plateaux du Devès, le Cézallier, l'Aubrac... Une des grandes caractéristiques et singularités de l'Auvergne et plus largement du Massif Central, ce sont ses plateaux d'altitude plutôt que ses sommets. L'expérience de tels espaces pour un nouvel arrivant est du même ordre et

de la même intensité que celle de quelqu'un qui voit la mer pour la première fois.

2.6 UN SYSTÈME DE PASSAGES HISTORIQUES, D'UNE CERTAINE COMPLEXITÉ : DE VALLÉE À VALLÉE PAR LES COLS OU EN FAISANT LE TOUR ; DES VALLÉES AUX PLATEAUX D'ESTIVES ; DES PLANÈZES AUX ESTIVES

Le système en creux des vallées en étoile ne va pas sans son corollaire de plateaux d'estives ou crêtes plus ou moins larges qui les séparent et les rendent plus ou moins connectées ou isolées les unes par rapport aux autres. Au fil du temps, un système complexe de voies de passages et d'échanges s'est mis en place entre les planèzes alentours et les vallées, entre les vallées elles-mêmes, entre les vallées et les plateaux d'estives...

1. Les passages de cols routiers

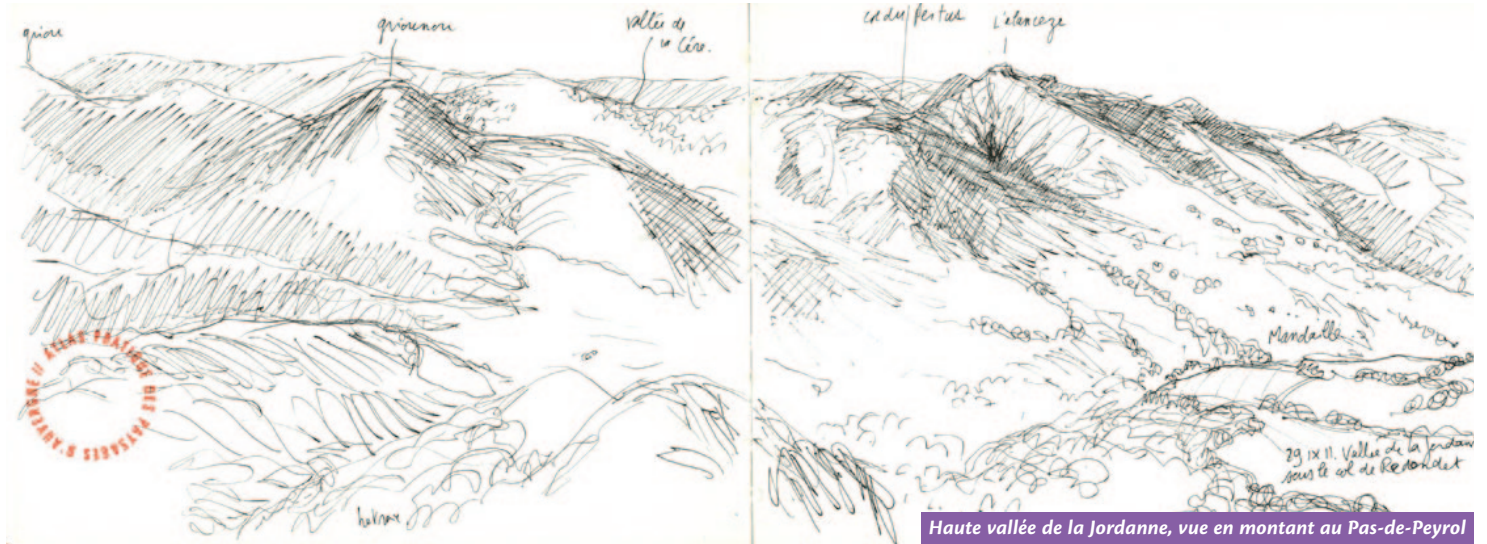
Les cols routiers sont pour certains d'entre eux des espaces célèbres du massif : le Pas de Peyrol, articulation centrale entre trois vallées ; le Col de Serre entre la vallée de la petite Rhue et la vallée de la Santoire ; le Col Saint-Georges ; le Col du Pertus entre la vallée de Mandailles et la vallée de la Cère ; le Col de Curebourse entre la vallée de la Cère et le Carladèz... Certains font l'objet d'aménagements

pour l'accueil des touristes : Pas de Peyrol pour l'Opération Grand Site du Puy-Mary ou plus modestement le Col de Curebourse, départ de l'accès au point de vue panoramique du Rocher des Pendus au-dessus de la vallée de la Cère... Ceux qui passent les cols de manière journalière savent bien que leur fermeture une partie de l'année a un impact sur leur vie quotidienne et les oblige à « faire le tour » comme c'est le cas pour certains écoliers qui empruntent les cols du Puy-Mary tous les jours.

2. Les passages de cols piétons

Les cols piétons, très nombreux, sont moins célèbres pour l'étranger mais ces passages comme les chemins des plateaux souvent enneigés ou dans le brouillard ont fait l'objet de diverses formes d'aménagement au cours de l'histoire. L'exemple des pierres dressées sur le plateau du Limon est très parlant et fait partie d'une culture de l'aménagement montagnard. Sur la zone désertique du plateau du Limon, dont la pointe surplombe la vallée de la Santoire, un chemin célèbre a été aménagé au 17^e siècle, pour éviter que les hommes qui empruntaient ce chemin ne se perdent sur le plateau dans la neige ou la brume. Des pierres ont été dressées par les éleveurs locaux. Ce sont des sortes de « cairns » (amas artificiel de pierres pour marquer des chemins en montagne). Elles ont été disposées tous les

1.05



dix pas. Leur hauteur fait de 50 centimètres à 2,16 mètres, en fonction des hauteurs de neige possibles. Le chemin permettait le passage entre deux vallées, de Dienne à Cheylade, à travers le plateau. Il y avait, à l'époque, beaucoup de relations entre les vallées. Le chemin a un nom : le « chemin des Quirous »...

3. Les routes de crêtes et les routes des estives

Une autre forme de passage sont les routes de crêtes ou routes des estives. Elles étaient anciennement des voies pour acheminer le bétail aux estives depuis les planèzes. Elles se perdent dans le massif.

4. Les passages des vallées aux estives

Un exemple : on passe sur le plateau au-dessus de la vallée du Mars par le col d'Aulac. Sur le plateau, 60 kilomètres de pistes ont été tracées sur 5000 hectares. Elles permettent une exploitation facile du plateau qui contraste avec la difficulté d'exploiter la vallée. Toutes les exploitations de la vallée sont reliées à des surfaces en estive. Le système a été aménagé au 12^e siècle par les moines. Les estives sont de bonne qualité. Elles sont exploitées quatre mois de l'année. Les huit autres mois sont plus difficiles pour les exploitants.

2.7 LE RECU DE L'HOMME SUR LA FORÊT DANS LES VALLÉES : L'EXEMPLE DE LA VALLÉE DU FALGOUX (VALLÉE DU MARS)

Depuis un virage-belvédère sur la route qui descend du Pas de Peyrol dans la vallée du Mars, la vue imprenable permet d'appréhender

l'évolution de ces territoires de vallées. L'organisation spatiale de la vallée y est clairement perceptible. En fond, sur les zones les plus plates, c'est un espace de prairies bordées de haies plus ou moins épaisses. Sur les bas de pente, ce sont des pâtures intermédiaires. Suit un étage de forêt hêtraie-sapinière et enfin, sur les parties supérieures, les estives. Les parcelles relativement petites de la zone de fond de vallée sont délimitées par des haies plus ou moins entretenues. Les haies ont plusieurs fonctions. Au-delà de la séparation des propriétés, elles procurent de l'ombre aux bêtes, jouent un rôle dans la gestion de l'eau et fournissent du bois.

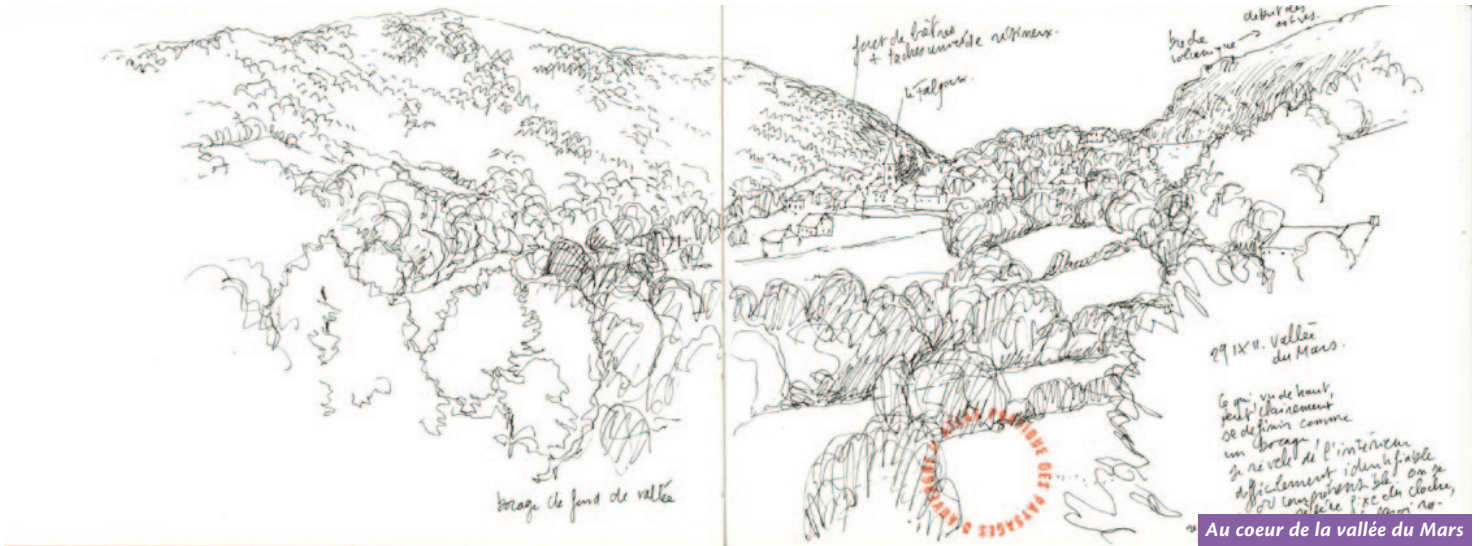
Vu de haut, le fond de vallée s'apparente à une forme bocagère. Son apparence a changé. Auparavant, les zones intermédiaires dans les pentes étaient moins couvertes de bois. Les haies de fond de vallée prennent de l'épaisseur au point de devenir des sortes de bosquets, qui, à certains endroits, tendent à s'épaissir encore et recouvrent une partie des anciennes prairies.

L'enfrichement gagne progressivement. Une partie des agriculteurs, très sensible à cette « fermeture des paysages », tente de lutter contre l'enfrichement et agit pour maintenir des paysages ouverts. L'état actuel de la vallée illustre cette lutte.

Depuis le col d'Aulac, la vue est panoramique sur la vallée du Mars. C'est plus particulièrement un point de vue pour saisir clairement le recul de l'emprise de l'homme par rapport aux bois. Le phénomène a commencé il y a

une cinquantaine d'années, dans les années soixante. L'agriculture a marqué un début de recul. Les parcelles d'herbe ont commencé à disparaître dans la forêt. Aujourd'hui, la progression de la forêt dans la vallée du Mars peut s'expliquer notamment par l'effet d'une exploitation différenciée des terrains agricoles. Il y a d'un côté les exploitants locaux : ils habitent sur place, leurs prairies de fauche et leurs pâtures sont bien entretenues ; et d'un autre côté les exploitants qui exploitent à distance, depuis l'Aveyron ou même le Tarn-et-Garonne. Les parcelles de l'un d'entre eux sont situées autour du village et le village commence à disparaître dans les bois. Les haies s'épaississent progressivement du fait d'un manque de gestion. Les ronces se développent puis un taillis épais. « Plus l'exploitant est loin, plus la haie a de l'embonpoint ». Ce processus est d'autant plus vrai selon l'altitude. Plus on est bas, plus la végétation se développe vite. Au Valmier, la pression est plus forte. La forêt descend des étages supérieurs dans le fond de vallée, des terrains sont progressivement grignotés, gagnés depuis les haies.

Ce phénomène trouve son explication dans le changement d'orientation des exploitations, qui sont passées de systèmes locaux producteurs de fromage (notamment avec les vaches Salers) nécessitant un soin et un travail quotidien, donc favorisant le maintien de la main d'œuvre sur place, à un système de type allaitant (avec une reconversion des mêmes vaches Salers) où le couple vache-veau profite au maximum de la pousse estivale de l'herbe pour produire de la viande à moindre coût. La



surveillance hebdomadaire de ces troupeaux est suffisante et permet une délocalisation de main d'œuvre. D'autre part, des départements comme l'Aveyron, soucieux de maintenir leur population agricole mais contraints par leurs disponibilités foncières, ont favorisé l'acquisition de terres d'estives dans les départements limitrophes dont le Cantal. Privées de ces surfaces d'estives, permettant de libérer les fonds de vallées pour constituer le stock hivernal de fourrage, les exploitations locales ont du mal à se maintenir et à assurer leur autonomie fourragère. Depuis quelques années, beaucoup d'agriculteurs partent à la retraite. Aujourd'hui, une dizaine de jeunes agriculteurs s'installent en agriculture dans la vallée et doivent lutter contre les effets de « l'exploitation à la jumelle ». Cette délocalisation a notamment deux grandes conséquences pour la vie locale. La première est que le fruit du travail local est exporté de la vallée. La seconde est une question d'emploi du temps au cours de l'année : quand les animaux divaguent, ce sont les locaux qui doivent les récupérer, d'où l'importance donnée aux clôtures.

La problématique agricole de la vallée a été traitée comme ailleurs, sans prendre en compte le fait que très peu de surfaces étaient mécanisables et que les modes d'exploitation devaient forcément être différents de ceux pratiqués dans des situations plus aisées. Ailleurs, comme en Suisse, l'agriculture a été territorialisée pour différencier les zones en fonction de la difficulté de les exploiter. La différenciation se fait au travers de la notion de handicap qui porte notamment sur la pente, l'enclavement,

l'altitude... La progression en performance des exploitations est limitée dans la vallée. Les limites physiques et topographiques sont vite atteintes. De plus, il n'y a pas eu de remembrement des parcelles. Il faut donc déplacer les animaux de parcelle en parcelle en permanence, veiller à l'état d'un grand linéaire de clôtures et augmenter la surveillance.

2.8 L'UTILISATION TOURISTIQUE ET SPORTIVE DE LA MONTAGNE ET LES CONSÉQUENCES SUR SON APPARENCE

Le développement touristique et sportif a de fortes conséquences sur les manières d'abor-

der le massif du Cantal. Par exemple, la création récente de la route du Puy Mary depuis Salers a remplacé, « déclassé », le mode d'accès ancien aux hautes terres qu'étaient les routes d'estives. Elle a modifié le rapport touristique au massif. Le Puy Mary a pris une importance qu'il n'avait pas auparavant. L'opération Grand Site du Puy Mary est l'aboutissement de ce processus de développement récent d'exploitation touristique du massif, dans la mesure où elle a pour but d'apporter des solutions qualitatives face à une surfréquentation touristique mal maîtrisée.

La présence de la station de ski du Lioran a provoqué elle-aussi une mutation des paysages.



1.05



Estives et burons au col d'Aulac

L'apparence de cette zone se démarque du reste des crêtes et des sommets par des motifs spécifiques : les ouvertures linéaires dans les massifs forestiers, les remontées mécaniques (gares, pylônes, câbles...), l'urbanisation induite sur le site et dans ses environs, les routes d'accès aménagées pour un accueil massif... Au col de Prat de Bouc, des aménagements ont été réalisés récemment pour améliorer l'accueil des skieurs. La station fait partie du grand domaine de ski du Lioran. Des parkings ont été conçus sous la forme de «poches», petites zones séparées, plus ou moins grandes en superficie, et entourées de murets bas. Des barrières à neige en bois ont été installées. En été, elles contribuent à générer une ambiance de «ranch». Les prairies à ski sont pâturées par des vaches. Un contrat entre les agriculteurs et la station a été conclu pour la gestion et l'usage des prairies durant l'été.

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES LANDES ET PELOUSES D'ALTITUDE

Landes et pelouses d'altitude sont à la base des paysages des hautes estives. Ce couvert doit son existence, sa relative stabilité et ses limites en grande partie à la pression que l'homme exerce.

Loin d'être homogènes, pelouses et landes présentent, selon les conditions du milieu (exposition, ensoleillement ou degré d'hydromorphie des sols...), une composition floristique variée (landes à myrtille et à callune en exposition nord et nord-ouest, à genêt purgatif en exposition sud et ouest).

3.2 LE CIRQUE GLACIAIRE

Les vallées débutent par des cirques glaciaires, particulièrement typiques pour les vallées du Mars, de la Petite Rhue et de la Petite Rhue d'Éybes, de l'Impradine, de la Santoire et de l'Alagnon, de la Jordanne. Par leur forme en amphithéâtre, ces cirques sont à l'origine de paysages particulièrement spectaculaires (parois abruptes, lignes très pures, dénivelés importants...).

3.3 LE SON DES CLOCHES DES VACHES EN ÉTÉ

Qui n'a pas entendu le son des cloches des vaches sans voir les vaches, au soleil couchant, sur un col du massif ?

3.4 LES ALIGNEMENTS DE FRÊNES LE LONG DES ROUTES

C'est un motif paysager récurrent notamment

sur les planèzes et plateaux qui forment le «socle» du massif. Exemple des grands alignements de frênes le long de la route départementale 22 depuis Anglards-de-Salers en direction de Tougouse et Salers, serrés tous les deux mètres environ.

3.5 LES ZONES HUMIDES DES PLANÈZES : EXEMPLE DE LA PLANÈZE DE SAINT-FOUR

Après Paulhac, le long de la route départementale 44, se situe une grande zone humide d'un kilomètre de diamètre environ : la narse de Lascols. La planèze de Saint-Four est d'une manière générale parsemée de zones humides, parmi lesquelles de nombreuses mares de chaux remarquables. Si l'on a constaté un phénomène de drainage de ces zones ces dernières années, le rôle de la planèze en matière de préservation de zones humides reste important.

4. EXPERIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 L'EXPÉRIENCE DES PLATEAUX D'ALTITUDE

cf. *Grandes composantes des paysages : les planèzes et plateaux*

4.2 L'EXPÉRIENCE DU COL

cf. *Grandes composantes des paysages : un système de passages historiques d'une grande complexité...*

4.3 VISION DE CARTE POSTALE

Après le hameau de Restivalgues, sur la route départementale 35, en longeant l'Aspre, vision de carte postale cantalienne.

4.4 PROMONTOIRE PANORAMIQUE SUR LA VALLÉE DU BREZON

Près de Cézens, à Méjanerres, depuis un promontoire très en hauteur appelé «Vidèche», vue en plongée sur la vallée du Brezon, vallée glaciaire en auge issue de l'époque où toute l'Auvergne était recouverte de glaciers. (Seule la Margeride a échappé à la dernière glaciation.) Des reliques végétales témoignent de ces époques glaciaires, comme le bouleau nain par exemple. Certains disent que « c'est peut-être la plus belle vallée du Cantal ». Elle fait partie de l'ensemble des nombreuses vallées creusées dans le massif du Cantal. Au départ du chemin qui permet d'accéder au petit sommet qui sert de point de vue, une ferme en activité et ses abords peuvent faire douter de l'accessibilité du lieu. Au sommet, une antenne, encadrée d'un grillage, a été installée pour une compagnie de téléphonie mobile. À son pied, une cabane (ou plutôt un local) en parpaing et tuiles a été construite. À une trentaine de mètres, une autre antenne se dresse. Force est de constater qu'il y a assez souvent des antennes sur les plus beaux points de vue.

4.5 POINT DE VUE PANORAMIQUE SUR LA PLANÈZE DE SAINT-FLOUR

Avant Paulhac, sur la route départementale 44, point de vue panoramique sur la planèze de Saint-Four.

4.6 POINT DE VUE PANORAMIQUE DEPUIS LE CHÂTEAU EN RUINE D'APCHON

À Apchon, les hauts murs du cimetière, l'alignement médiéval des maisons le long d'une rue quasi unique, l'importance des jardins potagers et la présence des ruines du château sur sa butte volcanique (orgues) créent une

ambiance de bourg très singulière. Le site est classé au titre de la politique de protection des sites (cf. Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département du Cantal*, Diren Auvergne, février 2007).

4.7 VUE PANORAMIQUE SUR LE PUY MARY DEPUIS LE PETIT PLATEAU AU-DESSUS DU CLAUX

Le petit plateau s'avance comme une presqu'île dans la vallée. De là, visions panoramiques en plongée sur la vallée et en contreplongée sur le Puy Mary.

4.8 « MÉGAPHORBIAIE DE PIQUE-NIQUE »

Au Col de Serre, à 1364 mètres d'altitude, une aire de pique-nique avait été aménagée, il y a longtemps. Aujourd'hui, les quelques tables en bois sont altérées. Des lichens fruticuleux et foliacés s'y sont installés en grand nombre. Les plantes typiques, très fleuries en été, d'une petite « mégaphorbiaie » se sont installées sur l'aire de pique-nique. C'est devenu « la plus belle aire de pique-nique du Cantal », dotée d'une certaine fragilité. La vue est panoramique depuis cette « mégaphorbiaie de pique-nique ». Les petites barrières basses qui délimitent symboliquement le lieu contribuent à créer une ambiance stéréotypée de « cimetière indien »...

4.9 DÉCLIN D'UN CHEMIN

Le moulin à eau de Drils dans la vallée de Dienne a été rénové par un homme qui le fait visiter. Un chemin creux passe derrière le moulin. C'est, semble-t-il, un ancien bout de route du sel. Mal entretenu, le chemin est en passe d'être déclassé. Il risque de devenir de plus en plus inaccessible. Le déclin des chemins passe souvent inaperçu.

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

L'ENFRICHEMENT DES VERSANTS DES VALLÉES

cf. *Grandes composantes des paysages : le recul de l'homme sur la forêt dans les vallées, l'exemple de la vallée du Falgoux*

LA SURFRÉQUENTATION TOURISTIQUE ET LA CRÉATION D'UN « MASSIF À DEUX TÊTES »

La quantité d'aménagements réalisés pour la mise en valeur ou l'exploitation touristique des ressources du massif sont de deux très différentes : l'une est axée sur le tourisme estival (zone du Puy Mary) quand l'autre exploite plutôt les ressources hivernales (zone du plomb du Cantal). Le développement parallèle des deux zones du massif selon des modalités quasi-antagonistes (OGS côté Puy Mary et infrastructures de sports d'hiver côté Plomb du Cantal) génère l'image curieuse d'un massif à deux têtes qui étrangement met en exergue une tête en hiver et l'autre en été.

L'ABANDON DES BURONS DANS LES ESTIVES

Sur trente mille hectares d'estives dans le Cantal, plus de mille burons sont en ruine. C'est un patrimoine et un potentiel non exploité aujourd'hui. Sur le plateau au-dessus du col d'Aulac, un a été restauré en ferme-auberge. Sur les mille burons écroulés, une centaine seulement a été mise hors d'eau. Une vingtaine a été restaurée.

REMONTÉE MÉCANIQUE DÉMONTÉE

En montant au col de la Serre par la route départementale 62, une remontée mécanique



Buron dans la vallée de Mandailles

1.05



Au col du Pas-de-Peyrol, sous le sommet du puy Mary

d'une petite station de ski a été démontée à la suite de l'arrêt du fonctionnement de la station. Souvent, les équipements sont laissés sur place. Le démontage coûte cher. Le dossier de démontage a été établi par les techniciens du *Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne*. Une station entière a été démontée de la même manière au Chambon-sur-Neige. Cinq ou six remontées avaient été laissées à l'abandon.

L'ABANDON DE « IO » : LE SCÉNOPARC

Les tentatives de développement touristique

sont relativement nombreuses de nos jours. Particulièrement dans des territoires plus ou moins à l'écart des grands flux touristiques qui sont à la recherche d'une certaine forme d'attractivité. L'histoire du Scénoparc « Io » est en ce sens éloquent. Dans la campagne, un petit « parc d'attraction » a été aménagé près du bourg de Valette. Le thème du parc est approprié aux paysages du Cantal : faire voir des vaches de diverses parties du monde. Des enclos ont été délimités et accueillent les bovins que des sentiers permettent au visiteur

de découvrir. À l'entrée, un bâtiment d'accueil en béton, d'apparence contemporaine, a été construit sur le flanc d'un grand rocher. Sa façade courbe est recouverte de branches de châtaigniers tressées. Le bâtiment est un espace scénographique dans lequel le visiteur accède par des images fixes, des commentaires et des films sur les univers agricoles du monde, dans lesquels la vache occupe une place prédominante. Ouvert en 2006 avec des infrastructures et constructions de qualité, il a cependant fermé ses portes en 2009.